

Quand une princesse saoudienne menace de mort un artisan français à Paris

écrit par encore et encore | 28 septembre 2016



« **Il faut le tuer, ce chien, il ne mérite pas de vivre** », s'est emportée la descendante des fondateurs du royaume d'Arabie saoudite à l'encontre d'un artisan parisien venu effectuer des travaux dans son appartement de l'avenue Foch à Paris, dans le 16^e arrondissement.

Selon le récit circonstancié de la victime, établi devant les gardiens de la paix, alors qu'il prenait une photo de la pièce où il devait intervenir, la princesse a fait héler son garde du corps armé.

Les gorilles étrangers sont en effet autorisés à porter une arme par le ministère de l'Intérieur, alors que cela est interdit aux professionnels de la sécurité privée de nationalité française, sauf rares exceptions.

En dépit des explications de l'artisan – il a l'habitude de prendre des clichés avant travaux afin de remettre les objets et meubles à la même place –, le cerbère l'empoigne. **Il est accusé de réaliser des photos afin de les revendre à des journalistes.**

Tenu en joue:

L'homme de main de la princesse lui assène un coup de poing sur la tempe avant de lui ligoter les mains. **Zélé, le garde du corps ordonne à l'artisan de s'agenouiller**

et de baiser les pieds de la princesse. Récalcitrant, il est alors mis en joue.

Selon les policiers qui ont recueilli le témoignage de la victime, les traces de coups étaient encore visibles au moment où il se confiait aux forces de l'ordre. L'artisan affirme que son calvaire a duré près de quatre heures, avant qu'un troisième larron n'intervienne : il réalise une photocopie de sa carte d'identité et lui enjoint de partir en lui interdisant « l'accès au 16e arrondissement à jamais » !

Malgré l'adversité, le petit artisan a demandé à être payé et a présenté sa facture de 20 000 euros. En vain. Et les Saoudiens ont conservé son matériel.

Les mauvais traitements au personnel sont réguliers parmi les riches familles du Golfe, certaines d'entre elles bénéficiant en plus de l'immunité diplomatique. Cela rend aléatoire toute tentative de poursuite judiciaire. À ce stade, le parquet de Paris n'a pas fait connaître la suite qu'il entendait donner à cette plainte.

Source : « Le Point »

Une « princesse » !!!

Hahahahahaha !!

Une bédouine crasseuse qui se lave sûrement dans une baignoire de lait de chamelle et qui se la joue dictateur absolu contre un jeune artisan français, à partir de sa citadelle de l'avenue Foch, avenue truffée tous les 50 mètres de demeures appartenant à ces Saoudien ou Gouffiques.

Des millions d'inutiles, ayant eu la chance de vivre sur du pétrole, ou plutôt le malheur...

Dans peu de temps ils pourront le boire leur pétrole, sur les banquettes de leurs bagnoles en or ...

Le signe qui ne trompe pas de leur fin proche, on le voit dans la préférence de l'Amérique à l'Iran dont les réserves se révèlent bien plus prometteuses que celles de l'Arabie qui s'épuisent.

Admironons au passage la rigueur de notre ministère de l'Intérieur que le sort de ce brave artisan français n'intéresse absolument pas !

Et puis !!

Ces pourritures saoud ont tous les droits ici !!

Princesse !!!! Je t'en foutrai de la princesse !!!

Fille née d'une des innombrables concubines, épouses, putes de ce potentat ,un soir de beuverie,et qui se couronne Roi, avec ses frères , cousins, beaux-frères...

Cette racaille sablonneuse ose avec ce titre se comparer à NOS rois dont ils ne sont même pas la caricature.

Note d'Antiislam:

Nous avons eu dans notre ville, un autre exemple de « princesse » saoudienne: ce spécimen-là trafiquait l'héroïne, en gros, à destination des beaux quartiers.

110 kilos d'héroïne retrouvés chez elle pour une valeur de 7 millions d'euros.

Bien entendu l'affaire a été réglée diplomatiquement, c'est-à-dire sans aucun dommage pour le charmant spécimen princier.